

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Le T1 de Bobigny à Val de Fontenay déclaré d'utilité publique !

Le 17 février 2014, les préfets de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ont signé la déclaration d'utilité publique du projet. Les maîtres d'ouvrage, le Département de la Seine-Saint-Denis et la RATP, ainsi que tous les partenaires du projet, l'Etat, la Région Île-de-France, le STIF et le Département du Val-de-Marne, se félicitent de cette décision essentielle à la poursuite de ce projet.

Le tramway T1 de Bobigny à Val de Fontenay contribuera à désenclaver l'Est de la région francilienne tout en se connectant au réseau de transports existants et à venir, notamment dans le cadre du Nouveau Grand Paris.

L'enquête publique, qui s'est déroulée du 17 juin au 31 juillet 2013 a suscité une large mobilisation du public (plus de 1 000 avis) des six communes concernées par le projet (Bobigny, Noisy-le-Sec, Romainville, Montreuil-sous-Bois, Rosny-sous-Bois et Fontenay-sous-Bois).

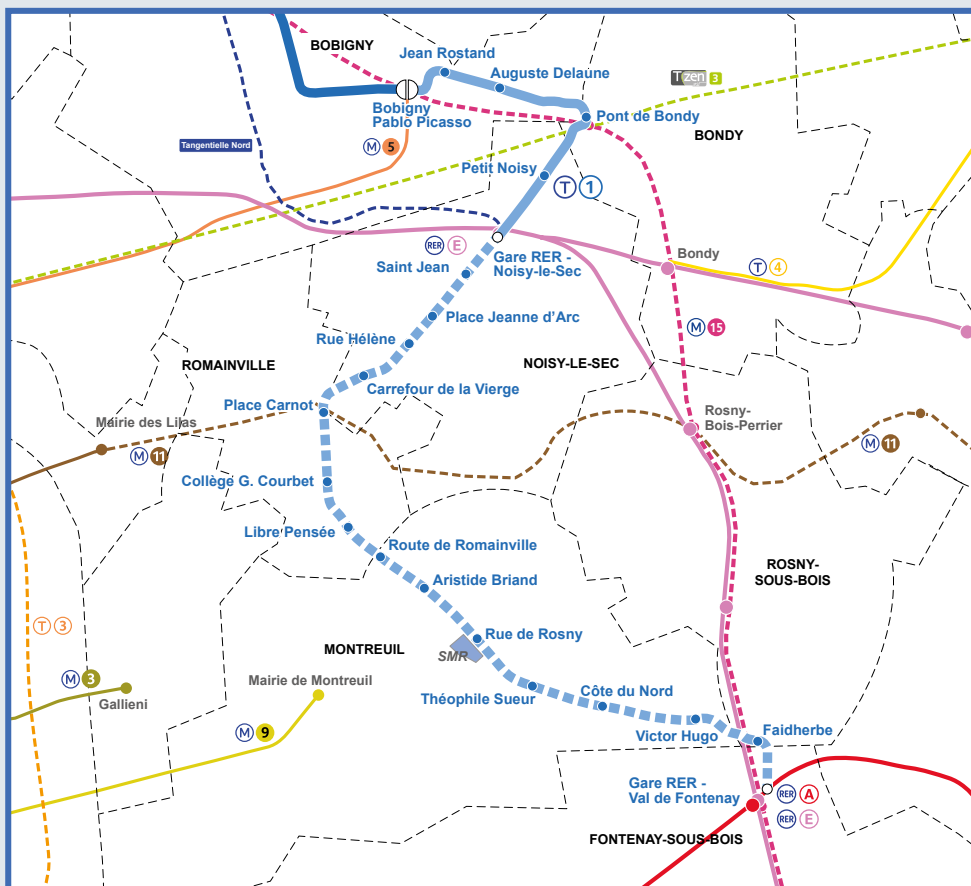
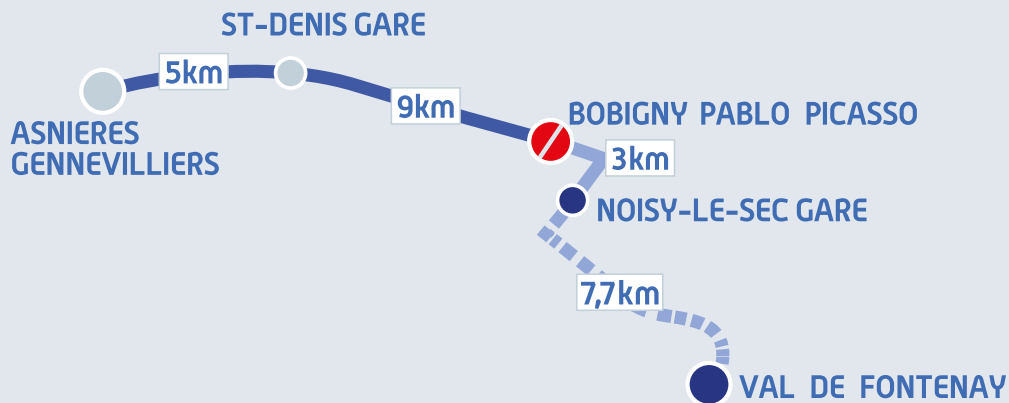
Le 2 septembre 2013, la Commission d'enquête a rendu un avis favorable sans réserve à la déclaration d'utilité publique du projet de tramway T1 entre Bobigny et Val de Fontenay, avec six recommandations, auxquelles les maîtres d'ouvrage ont porté dès lors une attention particulière.

Le détail de ces recommandations est disponible sur le site Internet du projet.

Depuis la fin de l'enquête publique, les maîtres d'ouvrage poursuivent les études en travaillant en concertation étroite avec les différents acteurs du territoire (élus, riverains, commerçants...), dans la continuité de la démarche de dialogue initiée depuis le début du projet.

Les engagements des maîtres d'ouvrage pour répondre aux recommandations de la Commission d'enquête se sont traduits dans la déclaration de projet approuvée par le Département de la Seine-Saint-Denis le 21 novembre 2013 qui confirme l'intérêt général du projet. Le détail de ces engagements est disponible sur le site internet du projet : [www.t1bobigny-valdefontenay.fr/sexprimer-et-sinformer/](http://www.t1bobigny-valdefontenay.fr/sexprimer-et-sinformer/)

# À PROPOS DU T1 BOBIGNY – VAL DE FONTENAY



## Légende

- T1 Asnières-Gennevilliers – Bobigny
- T1 Bobigny – Val de Fontenay (tronçon existant)
- T1 Bobigny – Val de Fontenay (tronçon en projet)
- Double terminus T1
- Site de maintenance et de remisage T1
- Réseau existant
- - - Réseau en projet

Les cartes et les illustrations du projet sont disponibles à la demande auprès des contacts presse.

Le T1 constituera lors de sa mise en service le transport en commun en rocade le plus long autour de Paris.

Afin de garantir une exploitation optimale sur près de 25 km, les études ont démontré l'intérêt d'un fonctionnement du T1 en deux arcs. Ainsi, un double terminus sera réalisé à la station Bobigny Pablo Picasso.

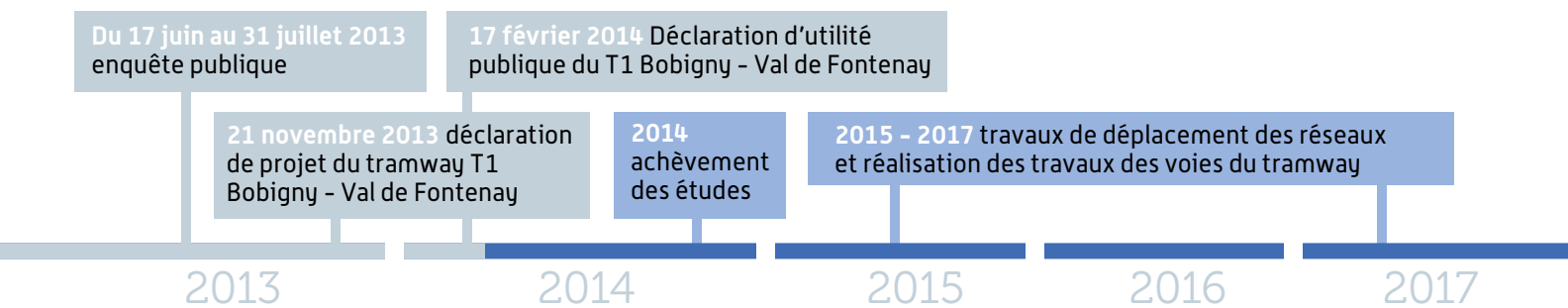
Il permettra d'assurer une meilleure performance sur l'ensemble du T1, de Asnières-Gennevilliers (92) à Bobigny (93) d'une part et de Bobigny (93) à Val de Fontenay (94) d'autre part.

Il traversera les communes Bobigny, Noisy-le-Sec, Romainville, Montreuil-sous-Bois, Rosny-sous-Bois et Fontenay-sous-Bois et offrira de nombreuses correspondances avec le réseau de transports en commun francilien existant et à venir.

## LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET

- 10,7 km dont 7,7 km de ligne nouvelle
- 21 stations dont 16 nouvelles
- 50 300 voyageurs par jour attendus
- 17 min au lieu de 32 min actuellement pour aller de la Place Carnot à Val de Fontenay
- 9 min au lieu de 14 min actuellement pour aller de la gare RER de Noisy-le-Sec à la Place Carnot
- 800 tonnes de CO<sup>2</sup> rejetés en moins par an
- + de 500 arbres supplémentaires plantés le long du tracé
- 200 places dans une rame
- 1 tramway toutes les 4 min aux heures de pointe et 6 min aux heures creuses

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL



## LE COÛT DU PROJET

Le coût du projet T1 de Bobigny à Val de Fontenay intègre les dépenses nécessaires à la construction de la ligne de tramway (voie, stations, site de maintenance, alimentation électrique, ouvrage d'art au dessus de l'A86...) et au réaménagement des espaces publics (voirie, mobilier urbain, pistes cyclables, plantations, ouvrage de franchissement de l'A3, démolition de l'A186...). Ce coût comprend également les acquisitions foncières.

Coût estimé  
(Référence dossier d'enquête publique)  
**484 M d'euros HT**  
(hors coût matériel roulant, financé par le STIF).

### Contacts presse

**Département de la Seine-Saint-Denis**  
Géraldine Guillot  
gguillot@cg93.fr  
01 43 93 93 47  
06 08 98 32 06

**Département du Val-de-Marne**  
Jean-Pierre Delahaye  
jean-pierre.delahaye@cg94.fr  
01.43.99.70.23

**RATP**  
Alexandre Gallet  
servicedepresse@ratp.fr  
01 58 78 37 37

**État**  
Laurent Evrard  
laurent.evrard@paris-idf.gouv.fr  
01 82 52 40 56

**Région Île-de-France**  
Florence Massenot  
florence.massenot@iledefrance.fr  
01 53 85 63 14

**STIF**  
Sébastien Mabilie  
sebastien.mabilie@stif.info  
01 47 53 28 42